



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Délégation académique
à l'éducation artistique et culturelle



Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Campagne d'appel à projets

1^{er} degré - Public - 31

Du 25 mai au 17 septembre 2021

Éditorial



L'éducation artistique et culturelle contribue fortement à la formation intellectuelle et sensible des élèves.

La fréquentation des œuvres, des artistes et des lieux de culture, les ateliers de pratique et l'appropriation de connaissances constituent les trois piliers de parcours indispensables à la formation du citoyen et à l'égalité des chances.

L'engagement a donc été pris que tous les élèves puissent bénéficier de parcours d'éducation artistique et culturelle au cours de leur scolarité.

Cette ambition du 100 % EAC est accompagnée par un plan interministériel qui définit pour les élèves des objectifs de formation ambitieux, à travers un référentiel de compétences. Ce plan renforce également le partenariat entre les acteurs de la culture et de l'éducation nationale avec une feuille de route commune.

La généralisation de l'éducation artistique et culturelle est favorisée par le développement de l'outil ministériel ADAGE. Il permet aux écoles et aux établissements scolaires de structurer leur offre culturelle en fonction de priorités locales et de recenser tous les projets qui concourent à la prise en compte d'axes prioritaires.

Avec ADAGE, les écoles et établissements scolaires répondent à des appels à projets pour mettre en œuvre des actions construites avec les nombreux partenaires culturels de l'académie de Toulouse ; ils peuvent également proposer des projets à leur initiative avec les partenaires de leur choix.

Vous trouverez dans les pages qui suivent des propositions à destination des élèves de notre académie pour l'année scolaire 2021-2022.

Je vous remercie pour votre engagement et votre action quotidienne au profit de l'éducation artistique et culturelle pour 100% de nos élèves.

Mostafa Fourar,
recteur de l'académie de Toulouse

La campagne d'appel à projets ADAGE permet aux écoles :

- **de candidater à des projets conventionnés**

Financement DSDEN 31

- **de proposer des projets culturels hors convention**

Financement DSDEN 31

- **de candidater à des projets identifiés**

Financement rectorat pour certains projets

- **de proposer des projets d'initiative locale**

Financement rectorat

Proposer un projet d'éducation artistique et culturelle dans le cadre de la campagne d'appel à projets

Calendrier Campagne

2021 - 2022

→ 25 mai 2021

Lancement de la campagne d'appels à projets 2021-2022 1^{er} et 2nd degrés

→ 25 mai au 17 septembre

Dépôt des projets sur la plateforme ADAGE

→ À partir du 20 septembre

Expertise des projets déposés

→ Semaine du 4 au 8 octobre

Commission de validation des projets

→ À partir du 11 octobre

Notification aux écoles des projets retenus (par plateforme ADAGE)



- 1 — Prendre connaissance de la campagne d'appel à projets 2021-2022 (livret).
- 2 — Faire le lien avec le directeur et l'équipe pédagogique sur la place du projet dans le projet culturel de l'école.
- 3 — S'assurer du co-financement du projet auprès du directeur.
- 4 — S'assurer, auprès du directeur de disposer du profil « rédacteur de projet » dans l'application ADAGE (profil attribué par le directeur via ADAGE).
- 5 — Accéder à ADAGE Portail Web Arena scolarité du 1^{er} degré ADAGE.
- 6 — Entrer dans la campagne d'appel à projets 2021-2022 en cliquant sur :

[ouvert >](#)

*C'est parti
pour le dépôt du projet !*

Projets culturels conventionnés

DSDEN 31

Cahier des charges commun

à l'ensemble des projets financés par la DSDEN 31

→ Le projet s'inscrit dans :

- le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de l'élève ;
- le volet culturel du projet d'école.

→ Le projet :

- présente une démarche pédagogique de qualité qui associe obligatoirement les 3 piliers de l'EAC : rencontres - pratiques - connaissances ;
- selon des situations variées et des modalités diversifiées, implique l'élève dans une dynamique individuelle et collective d'expérimentation, d'exploration, de recherche, de création ;
- construit une pratique réflexive chez l'élève (retour d'expérience...)
- vise des objectifs de formation par l'art et à l'art à partir :
 - × des programmes d'enseignement et du socle de connaissances, compétences et de culture
 - × du référentiel de compétences de l'EAC (B.O du 9 juillet 2015)
- présente l'objectif essentiel d'un partenariat reposant sur la rencontre avec un professionnel de la culture et l'expérience d'une démarche de création, d'interprétation ou d'investigation pour l'élève ;
- est co-construit avec un ou plusieurs partenaires culturels (prioritairement du territoire local) ;
- le nombre d'heures d'intervention de l'artiste ou du partenaire scientifique en présence des élèves doit rester conséquent (sur une base de 10 heures d'intervention) ;
- propose un ou plusieurs temps de restitution ou de valorisation au-delà des élèves impliqués dans le projet ;
- les attentes, le rôle de l'enseignant et de l'intervenant sont clairement définis et régulés tout au long du projet (co-construction, co-animation, évaluation)

Chaque école ou RPI ne pourra présenter qu'un seul projet.

Tout dossier déposé pour un projet conventionné doit être co-construit avec le ou les partenaires.

Danse à l'école

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : 31DAE

Domaine

Danse

Partenaires

12 villes partenaires

Aucamville, Auterive, Beauzelle, Blagnac, Carbonne, Colomiers, Cornebarrieu, Cugnaux, Léguevin, Muret, Tournefeuille, Villeneuve Tolosane

Conseil Départemental 31 (DAVV)

Contact

Cathy Feybesse
conseillère pédagogique
départementale EPS
catherine.feybesse@ac-toulouse.fr

Public cible

école
tous niveaux
à partir de la petite section
de maternelle
Public

Effectif

12 classes
1 classe retenue
par ville partenaire

Lieux

école
salle de danse des villes partenaires
salle des fêtes

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

1 compagnie chorégraphique
associée à chaque ville partenaire



Pour en savoir plus

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/politique-educative-31/arts-et-cultures/>

Le projet

Ce projet, coordonné par la DSDEN 31 et 12 villes partenaires, en collaboration avec le Conseil Départemental (DAVV 31) et des compagnies chorégraphiques associées, permet aux élèves, accompagnés des artistes professionnels, de s'engager dans une démarche de création tout au long de l'année scolaire.

Dans une recherche de maillage du territoire, l'accueil dans les 12 salles de spectacle des villes partenaires permet, en outre, à d'autres classes du département de participer aux rencontres départementales de mai/juin 2022 regroupant des classes de la petite section de maternelle à la classe de 3^e de collège.

La démarche

Étapes 1 et 2

× rencontre avec les artistes associés / travail préparatoire à la venue de l'artiste avec les élèves.

Étape 3

× intervention de l'artiste (9h à 10h en moyenne).
Les élèves assistent en priorité au spectacle vivant proposé par la compagnie mais aussi à d'autres spectacles chorégraphiques.

Étape 4

× écriture de la chorégraphie qui est présentée lors des restitutions.

Étape 5

× restitutions : participation à une des journées de rencontre départementale « Danse à l'école », participation à la restitution devant les familles.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture/ appréhender des œuvres et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production / mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production.

S'approprier (les connaissances) : mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités pratiques

Contraintes matérielles : choix des lieux propices au déroulement de l'activité dans des conditions optimales (studio de danse, gymnase...).
Fonctionnement : en classe entière. Mise en place d'une correspondance entre élèves engagés dans ce même projet d'EAC. Accompagnement dans la rédaction, la mise en œuvre du projet par les conseillers pédagogiques (département et circonscription).

Modalités de financement

Co-financement obligatoire (DSDEN 31 (610€), mairie, coopérative scolaire...).

Pronomade(s) - « parcours cirque »

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : 31PRONOMADE

Domaine

Arts du cirque

Partenaire

Centre National des Arts de la Rue
et de l'Espace Public
Pronomade(s) en Haute-Garonne
DRAC Occitanie
Communauté de communes
Cagire Garonne Salat
Conseil Départemental 31

Contact

Cathy Feybesse
conseillère pédagogique
départementale EPS
catherine.feybesse@ac-toulouse.fr

Public cible

école
CM1, CM2
Public

Effectif

1 classe par commune partenaire
3 projets au total
école d'Aspet / école d'Encausse
les Thermes / école de Ganties

Lieux

école
Thermes
structures culturelles de la région

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

1 compagnie circassienne
associée à chaque classe



Pour en savoir plus

<https://www.pronomades.org/>

Le projet

Les partenaires signataires ont travaillé, ensemble, à la mise en place d'un « parcours cirque » cohérent et exigeant pour les élèves des cycles 3 et 4 du territoire.

Le cirque contemporain permet au jeune public de découvrir la diversité des formes contemporaines du spectacle vivant : arts de la piste, arts de la rue, théâtre, musique, danse, multimédia.

La démarche

Étapes 1 et 2

x rencontre avec les artistes associés / travail préparatoire à la venue de l'artiste avec les élèves.

Étape 3

x intervention de l'artiste (18h en moyenne). Les élèves assistent à au moins un spectacle vivant dans une structure culturelle de la région.

Étape 4

x écriture du spectacle présenté par les élèves lors de la restitution.

Étape 5

x participation à la restitution.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / appréhender des œuvres et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production / mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production.

S'approprier (les connaissances) : mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités pratiques

Contraintes matérielles : choix des lieux propices au déroulement de l'activité dans des conditions optimales.

Fonctionnement : en classe entière.

Accompagnement dans la rédaction, la mise en œuvre du projet par les conseillers pédagogiques (département et circonscription) et la codirectrice de Pronomade(s).

Modalités de financement

Co-financement obligatoire (DSDEN 31 (610€), communauté de communes, Pronomade(s), DRAC...).

Pièces à lire, pièces à entendre

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : 31PALPAE

Domaine

Théâtre

Partenaire

Théâtre de la Cité - Toulouse

Contact

Isabelle Turlan
isabelle.turlan@ac-toulouse.fr

Émilie Pradere
e.pradere@theatre-cite.com

Public cible

école
CM2 CM1/CM2
Public

Effectif

6 ou 7 classes maximum

Lieux

école
Théâtre de la Cité - Toulouse

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

artistes, comédiens, metteurs
en scène auteurs



Pour en savoir plus

<https://theatre-cite.com/avec-vous/actions/pièces-a-lire-pièces-a-entendre/>

Le projet

Avec Pièces à Lire, pièces à entendre, les élèves explorent des écritures théâtrales, écritures en cours ou textes de la programmation de la saison, préalablement choisis par le Théâtre de la Cité.

Accompagnés par leurs enseignants et par des comédiens, ils partagent l'expérience de la lecture à voix haute de ces pièces écrites pour être oralisées, s'expriment et échangent sur leurs interprétations, leurs compréhensions et leurs perceptions sensibles de ces textes.

La démarche

Étape 1

x lecture de 5 textes identiques dans toutes les classes engagées (septembre - avril). Circulation de valises lecture en complément.

Étape 2

x venue à deux spectacles de la saison jeune public du Théâtre de la Cité, rencontre des équipes artistiques et visite des coulisses.

Étape 3

x interventions de comédiens et/ou metteurs en scène dans les classes et/ou au Théâtre de la Cité, (décembre, mars, mai, juin). Interventions d'auteurs, selon la programmation de la saison.

Étape 4

x échanges entre classes - au cours du projet - et séances de travail partagées au Théâtre de la Cité à mi-parcours.

Étape 5

x journée de rassemblement en fin de parcours : les jeunes lecteurs se réunissent au Théâtre de la Cité pour se donner à entendre, en présence de certains auteurs, des lectures des textes découverts, et partager leurs réactions ou interventions sur ces écritures à travers des « traces visuelles et sonores » qu'ils ont réalisées.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre / exprimer une émotion esthétique et un jugement critique.

Modalités pratiques

Aménagement du temps et/ou de l'espace nécessaire pour accueillir les artistes dans l'établissement scolaire et aller au Théâtre de la Cité. Disponibilité attendue des équipes engagées dans le projet pour participer aux réunions organisées au Théâtre de la Cité, hors temps scolaire. Réunions régulières des enseignants et personnels du service éducatif du Théâtre de la Cité pour le suivi de la mise en œuvre du projet et la mutualisation des pratiques de classe. Stage de deux jours pour les enseignants (à confirmer).

Modalités de financement

Co-financement obligatoire (DSDEN 31 (610€), mairie, coopérative scolaire...).

Théâ - OCCE31

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : 31THEAOCCE

Domaine

Théâtre

Partenaire

OCCE de la Haute-Garonne

Contact

Sabine Morié
conseillère pédagogique
départementale éducation musicale
sabine.morie@ac-toulouse.fr

Cécile Murat
animatrice pédagogique
départementale OCCE 31
c.murat@occe.cop

Public cible

école
cycles 2 et 3
Public

Effectif

nombre de projets déterminé
par la commission

Lieux

école
Le Kiwi - Ramonville Saint-Agne
Espace Roguet - Toulouse

Période

décembre 2021 à juin 2022

Intervenant

L'Agit
Théâtre du Grand Rond
Compagnie Diotime

Pour en savoir plus

[Théâ et Théâ danse - site OCCE31](#)

Le projet

Théâ est une action d'éducation artistique et culturelle de l'OCCE en faveur du développement du théâtre, de la danse et de la rencontre des écritures dramatiques contemporaines.

Ce projet est mené en lien avec des compagnies et des structures théâtrales.

La démarche

Étape 1 (novembre)

x réunion de lancement du projet.

Étape 2 (décembre)

x 1 journée de formation pour les enseignants inscrits au dispositif.

Étape 3 (de décembre à mai)

x 10 heures d'intervention d'un comédien metteur en scène dans la classe.

Étape 4 (mars)

x rencontres intermédiaires entre classes et rencontre avec l'auteur associé.

Étape 5 (mai-juin)

x rencontres finales entre classes.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités pratiques

Chaque classe doit disposer d'une salle adaptée à la pratique théâtrale. Les interventions des artistes ainsi que les rencontres se font en classe entière. Les classes inscrites à Théâ sont appariées en début d'année pour qu'une correspondance se mette en place entre les élèves. En début d'année, 6 heures de formation sont assurées par des personnes ressources OCCE, un comédien metteur en scène et une danseuse chorégraphe. Lors des rencontres intermédiaires, 3 heures de formation sont assurées par l'auteur associé à Théâ pour l'année (Sabine Tamisier).

Modalités de financement

Co-financement obligatoire (DSDEN31 (610€), mairie, coopérative scolaire...). Des déplacements sont à prévoir pour les rencontres intermédiaires et finales.

Festival des écoles qui chantent

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : 31EQC

Domaines

Musique / Chant choral

Partenaire

Jeunesses musicales de France 31

Contact

sabine.morie@ac-toulouse.fr
karine.robert2@ac-toulouse.fr
eric.marilleau@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux éducation musicale

Public cible

école
cycles 2 et 3
2 classes maximum par école
Public

Effectif

entre 64 et 70 classes
(suivant l'effectif par classe)

Lieux

école
8 sites dans le département

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

musiciens du conservatoire
de Saint Gaudens
Pianistes : Xavier Camarase
et Thierry Ollé



Pour en savoir plus

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/politique-educative-31/arts-et-cultures/>

Le projet

Ce dispositif permet à 3 ou 4 classes de cycle 2 ou de cycle 3, ayant travaillé sur une même répertoire, de se rencontrer sur un lieu de concert.

Les enseignants engagés dans ce projet dirigent alternativement les chants, accompagnés par un ou plusieurs musiciens, lors de concerts.

La démarche

Étape 1 (octobre)

× réunion d'information par les conseillers pédagogiques d'éducation musicale (CPEM) : distribution du matériel, partitions et MP3.

Étape 2 (novembre - décembre)

× ateliers de pratique pour les enseignants par le conseiller pédagogique (technique d'apprentissage et direction de chœur).

Étape 3 (janvier - février)

× co-interventions (CPEM/enseignants) dans les classes lors de séances de chant choral.

Étape 4 (mars - avril)

× répétition commune en présence de musiciens.

Étape 5 (mai-juin)

× répétition générale et concert devant un public de parents.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.

S'approprier (les connaissances) : utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités pratiques

Deux déplacements des élèves (répétition et concert) sont à prendre en charge par l'école.

6 heures de formation (samedi en période 2 ou 3) en partenariat avec un intervenant professionnel sur un thème lié au chant choral (mise en voix, mise en scène, direction...).

2 classes maximum par école (2 classes de cycle 2 ou 2 classes de cycle 3 ou 1 classe de cycle 2 et une de cycle 3).

8 sites dans le département: Saint Orens (Altigone), Colomiers (Hall Comminges), Fonsorbes (salle du Trépapé), Toulouse (Théâtre des Mazades), Ramonville Saint Agne (salle de fêtes), Saint Jean (salle Palumbo), Saint Gaudens (salle du Cube), Mane (salle des fêtes).

Modalités de financement

Co-financement obligatoire (DSDEN31 (610€), CANOPE, mairie, coopérative scolaire...). La totalité de la subvention est versée à l'organisme partenaire (JMF France 31).

Projets culturels hors convention

DSDEN 31

Projets culturels hors convention - Cahier des charges

Nomenclature
à renseigner obligatoirement
dans ADAGE dans la partie
Titre du projet

31PHC - Titre du projet

Les projets retenus devront satisfaire
tous les critères suivants

→ **Le projet s'inscrit dans :**

- le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève ;
- le volet culturel du projet d'école.

→ **Le projet :**

- doit s'inscrire dans un des domaines artistiques et culturels suivants : architecture, arts du cirque et de la rue, arts numériques, arts visuels, arts plastiques, arts appliqués, bande dessinée, cinéma audiovisuel, culture scientifique, danse, design, développement durable, gastronomie et arts du goût, média et information, musique, patrimoine et archéologie, photographie, théâtre, expression dramatique, marionnettes, univers du livre de la lecture et des écritures ;
- est co-construit avec un ou plusieurs partenaires (prioritairement du territoire local) ;
- présente l'objectif essentiel d'un partenariat qui repose sur la rencontre avec un professionnel de la culture et l'expérience d'une démarche de création ou d'investigation pour l'élève ;
- le nombre d'heures d'intervention de l'artiste ou du partenaire scientifique en présence des élèves doit rester conséquent (sur la base de 10 heures d'intervention) ;
- les attentes et rôles de l'enseignant et de l'intervenant sont clairement définis et régulés tout au long du projet ;
- le projet associe aux moins deux disciplines ;
- la pédagogie de projet induit la transversalité des apprentissages ;
- présente une démarche pédagogique de qualité qui combine obligatoirement les 3 piliers de l'EAC: rencontres, pratiques et connaissances ;
- selon des situations variées et des modalités diversifiées, implique l'élève dans une dynamique individuelle et collective : d'expérimentation, d'exploration, de recherche, de création ;
- construit une pratique réflexive chez l'élève (retour d'expérience...) ;
- vise des objectifs de formation par l'art et à l'art pour l'élève à partir : des programmes d'enseignement et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et du référentiel de compétences de l'EAC ;
- propose un ou plusieurs temps de restitution ou de valorisation au-delà des élèves impliqués dans le projet.

La subvention sur crédits éducation nationale (DSDEN31) est de 610€ maximum.

Afin d'équilibrer le budget, un co-financement est obligatoire. Il associe l'école, la collectivité locale et d'autres partenaires.

Appels à projets EAC identifiés

DAAC - ACADEMIE DE TOULOUSE

Précisions budgétaires pour les projets financés par le rectorat de l'académie de Toulouse

Le nombre de candidatures à des projets identifiés (avec ou sans sollicitations de moyens budgétaires) ou de propositions de projets d'initiative locale n'est pas limité. Cependant, et afin de permettre les arbitrages académiques et départementaux dans l'allocation des moyens pouvant être attribués, les règles suivantes sont instituées :

- le montant total des subventions pouvant être sollicitées par **une école publique** dans le cadre de l'appel à projet ADAGE est de **500 €** pour **l'ensemble des projets déposés**.
- les dotations tiendront compte de l'évaluation des dossiers (par la DAAC, les corps d'inspections et les IA-DASEN) et de la nécessité de partager l'enveloppe académique entre toutes les écoles.
- la demande de subvention ne pourra excéder **50 % du budget global** du projet. Un **co-financement** est à envisager pour la mise en œuvre du projet.

Les subventions attribuées aux écoles pour des projets partagés avec des collèges (projets de cycle 3) seront versées aux collèges concernés.

Les subventions attribuées aux écoles pour des projets sans lien avec le second degré seront, conformément à la réglementation, versées au collège de secteur de chaque école. Une convention liant la DSDEN, la mairie et le collège devra être mise en place. Le modèle de cette convention sera fourni en même temps que la notification d'attribution de la subvention.

Prix Jeunes Poètes : poèmes pour tous les jours

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PJP

Domaines

Littérature / Écriture

Partenaires

académie des Jeux Floraux

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Public cible

école
à partir du CM
Public

Effectif

classe ou participation individuelle

Lieux

école
Hôtel d'Assézat - Toulouse

Période

novembre 2021 à mars 2022



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/prix-des-jeunes-poetes-poemes-pour-tous-les-jours-decembre-2020-mars-2021>

🔧 Le projet

Le Prix des Jeunes Poètes souhaite sensibiliser le public scolaire à une pratique de la poésie au sens large.

Afin de redonner à la poésie sa matérialité par son faire, par son dire et contribuer à une véritable pratique de la poésie en classe et hors les murs, sont mis en avant la photographie, la vidéo, l'affiche en lien avec le texte poétique qui s'y invente. Le Prix s'ouvre ainsi à l'ensemble des projets qui mettent en lien le texte et l'image sous la forme de photo-poèmes, de vidéo-poèmes, d'affiche-poèmes, de poèmes sonores, sonorisés, de pop-up poèmes, par exemple. Le poème s'affiche, se lit, s'écoute, se regarde, se partage.

📅 Le déroulement

Étape 1 (en classe, novembre à mars)

× créations artistiques en classe, envoi des productions pour le concours.

Étape 2 (en classe, à partir de novembre)

× « poètes en classe », rencontre possible avec des poètes dans le cadre de l'année de la poésie.

Étape 3 (au Capitole, salle des Illustres - Toulouse, mai)

× fête des Fleurs, cérémonie de remise des Prix.

🎯 Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / appréhender des œuvres et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production / mettre en oeuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / mettre en relation différents champs de connaissances.

❓ Modalités pratiques

L'envoi d'un seul poème, vidéo-poème, photo-poème suffit pour concourir. Il est aussi possible d'adresser jusqu'à cinq poèmes par envoi.

€ Modalités de financement

À la charge de l'école :

le déplacement à Toulouse, pour les lauréats du concours uniquement.

Attribution en euros : NON

LirEnsemble

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : LirEnsemble

Domaine

Littérature

Partenaires

partenariat effectif obligé
avec des acteurs du livre

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Public cible

école
à partir du CM
Public

Effectif

1 à plusieurs classes par école

Lieux

école

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

possible
laissé à l'appréciation de l'école



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/lirensemble-0>

⚙️ Le projet

Lire, c'est faire une expérience active et pratique de la littérature. En cela, mettre en voix un texte, échanger autour du travail de l'écrivain, exprimer ses goûts de lecture sont des manières de partager la littérature comme construction du sensible, de soi et du monde.

Être lecteur, c'est aussi acquérir des valeurs: respect de la liberté, de soi et d'autrui. L'action de lire participe ainsi de la construction des savoirs fondamentaux et des compétences sensibles et s'appuie aux programmes dans une approche interdisciplinaire.

Le projet LirEnsemble se propose ainsi de contribuer à la promotion du livre et de la lecture.

📅 Le déroulement

Élaborer un projet d'EAC qui a pour objectif de mettre en œuvre des rendez-vous réguliers entre les élèves, la lecture et le livre et ainsi de :

- × développer des compétences et connaissances appuyées aux programmes ;
- × proposer des projets interdisciplinaires ;
- × susciter des rencontres avec des professionnels de la chaîne du livre ;
- × mettre en place des partenariats avec des structures ou des professionnels du livre ou de la lecture : auteur, comédien, librairie, médiathèque, éditeur, festival, association autour du livre ;
- × favoriser des projets inter-degrés.

🎯 Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / identifier la diversité des lieux et des acteurs du livre de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production / mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / mettre en relation différents champs de connaissances.

€ Modalités de financement

(se reporter à la page 16 « Précisions budgétaires »)

Attribution en euros : OUI

Prix patrimoine mondial en Occitanie

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PPMO

Domaine

Patrimoine

Partenaires

Agence des chemins
de Compostelle (ACIR)
Région Occitanie
DRAC Occitanie
DRAAF Occitanie

Contact

Anne-Laure Jover
chargée de mission Patrimoine
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr
prix.patrimoinemondialoccitanie@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Public cible

école
cycles 2 et 3
Public

Effectif

non limité

Lieux

école
site(s) choisi(s) pour le projet

Période

octobre 2021 à juin 2022



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/prix-du-patrimoine-mondial-en-occitanie-carnet-de-voyage>

Le projet

Autour d'un fil rouge, celui du carnet de voyage, réel (suite à une découverte de terrain) ou virtuel (à partir d'une découverte appuyée sur des ressources numériques), les élèves sont invités à traverser le temps et l'espace pour découvrir un ou plusieurs sites d'Occitanie classé(s) à l'UNESCO.

Le déroulement

Étape 1 (en classe, septembre - octobre)

x présentation du projet aux élèves. Choix du ou des sites parmi les huit biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en Occitanie qui font l'objet du carnet de voyage.

Étape 2 (en classe, octobre - janvier)

x travail de recherche et de récolte d'informations à partir de supports numériques et/ou sur le(s) site(s) concerné(s). Choix des techniques utilisées pour la réalisation du carnet de voyage (collages, textes, croquis, dessins, maquettes, films, photographies, poèmes, chants, land-art...) et constitution éventuelle de groupes en fonction des compétences/souhaits des élèves.

Étape 3 (en classe, janvier - avril)

x réalisation du carnet de voyage par les élèves.

Étape 4 (avril)

x clôture de la plateforme de dépôt des productions.

Étape 5 (mai - juin)

x délibérations du jury et remise des prix dans les établissements scolaires lauréats.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension des œuvres.

Modalités de financement

À la charge de l'école :

le déplacement des élèves vers le(s) site(s), les éventuels droits d'entrée ainsi que la rémunération d'un intervenant.

Attribution en euros : NON

Partage ton paysage

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PTP

Domaine

Patrimoine

Partenaire

DRAC Occitanie
CAUE
DREAL

Contact

Anne-Laure Jover
chargée de mission Patrimoine
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Public cible

école
cycles 2 et 3
Public

Effectif

non limité

Lieux

école
site(s) choisi(s) pour le projet

Période

octobre 2021 à juin 2022



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/partage-ton-paysage-0>

⚙️ Le projet

Le projet vise la sensibilisation des élèves au paysage et à la biodiversité. Il les conduira à tisser un lien fort, personnel et durable avec les paysages qui les entourent et dans lesquels ils vivent.

Ceux-ci, avec l'accompagnement des enseignants, conduisent une réflexion sur l'évolution et la transformation des paysages sous l'action de l'Homme et, abordent les enjeux liés au patrimoine, au paysage, à l'architecture, au développement durable, à l'art et à la biodiversité.

📄 La démarche

- × la démarche vise à développer des compétences et des connaissances appuyées aux programmes, à susciter des rencontres avec des lieux et des professionnels, à restituer le projet dans une production numérique qui rende compte de la démarche ;
- × le projet fait découvrir aux élèves leurs territoires et les représentations que l'on en a fait afin de comparer la diversité des perceptions des lieux dans le temps et dans l'espace ;
- × le projet est interdisciplinaire ;
- × le projet s'appuie sur un partenariat avec des professionnels ;
- × le projet s'articule autour d'une problématique relative au territoire qui donne une cohérence à l'ensemble ;
- × le projet peut enrichir le parcours citoyen et le parcours Avenir ;
- × les projets de cycle 3 menés conjointement par une classe de CM1, CM2 et une classe de 6^e sont particulièrement appréciés.

🎯 Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension des œuvres.

€ Modalités de financement

À la charge de l'école :
le déplacement des élèves vers le(s) site(s), les éventuels droits d'entrée ainsi que la rémunération d'un intervenant.

Attribution en euros : NON

À nous Le Patrimoine !

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : ANLP

Domaine

Patrimoine

Partenaires

partenariat effectif obligé
partenariats locaux,
labels Pays d'art et d'histoire
villes d'art et d'histoire Patrimoine
mondial de l'UNESCO
Grands sites,
autres partenaires

Contact

Anne-Laure Jover
chargée de mission Patrimoine
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Public cible

école
cycles 2 et 3
Public

Effectif

1 ou plusieurs classes

Lieux

école
site(s) choisi(s) pour le projet

Période

octobre 2021 à juin 2022



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/nous-le-patrimoine-2>

Le projet

Le projet « À nous Le Patrimoine ! » se donne pour objectif la découverte et l'appropriation du patrimoine matériel régional par les élèves. Interdisciplinaire, il s'appuie sur un partenariat conduit avec une structure ou des professionnels du patrimoine. Les équipes peuvent choisir parmi les thèmes suivants : la ville, l'habitat, le patrimoine scientifique et le patrimoine artistique. Les projets de cycle 3, menés conjointement par une classe de CM2 et une classe de 6^e sont particulièrement appréciés.

La démarche

La démarche vise à développer des compétences et des connaissances appuyées aux programmes, à susciter des rencontres avec des lieux patrimoniaux et des professionnels, à restituer le projet dans une production qui rende compte des acquis et des réflexions.

Le projet permet à l'élève de tisser un lien fort avec le patrimoine local ou régional, de conduire une réflexion sur les notions de mémoire, de conservation, de sauvegarde et de transmission.

Le projet est obligatoirement accompagné d'un film d'une durée qui n'excède pas 5 minutes et qui rend compte de ses différentes étapes, de la démarche et donne à voir le ou les objets patrimoniaux, supports de travail des élèves.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances/mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Modalités pratiques

Les productions des élèves (film) feront l'objet d'une web-série diffusée sur le site de la DAAC en juin. Les modalités d'envoi des capsules seront précisées ultérieurement

Modalités de financement

(se reporter à la page 16 « Précisions budgétaires »)

Attribution en euros : OUI

Les aires éducatives terrestres

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : EDD-AET

Domaine

Éducation au Développement Durable

Partenaires

Office Français de la Biodiversité partenariat effectif obligé avec des structures en lien avec la préservation de l'environnement et/ou agissant pour l'EEDD

Contact

mission académique EDD
edd@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques départementaux

Public cible

école
à partir du CM
Public

Effectif

au moins 1 classe
par école

Lieux

école
aires terrestres éducatives à choisir
par les élèves

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

au choix de l'école validé
par le GRAE



Pour en savoir plus

<https://ofb.gouv.fr/aires-educatives>

Le projet

Pour sensibiliser les élèves et approfondir leurs connaissances sur la biodiversité locale et l'importance de sa préservation, la mission EDD propose, en partenariat avec l'office français de la biodiversité et l'agence régionale de la biodiversité, le développement d'aires terrestres éducatives.

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt...) qui devient le support d'un projet.

Il s'agit de petits territoires naturels gérés de manière participative par les collégiens, en partenariat avec des structures locales. Les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative.

La démarche

Étape 1 (à destination des enseignants, juin à septembre)

- x se renseigner sur la démarche des aires éducatives et la méthodologie attendue <https://ofb.gouv.fr/aires-educatives> ;
- x identifier un site potentiel de l'aire éducative ;
- x s'engager dans un partenariat avec la commune ou la communauté de communes sur laquelle se trouve l'aire éducative ;
- x identifier une structure référente accompagnatrice de la démarche parmi les associations d'EDD ou les structures de protection de l'environnement (*), estimer le coût et le financement du projet (**);
- x s'inscrire sur le portail SAGAE <https://sagae.ofb.fr/> en plus de la demande sur ADAGE.

Étape 2 (en classe, octobre - juin)

- x les premiers pas du projet avec les élèves : organiser le « conseil de la Terre » qui gère l'aire éducative, introduire le projet auprès des élèves, déterminer une zone pour la création de l'aire éducative, découvrir ce qu'est la gestion de l'aire éducative ;
- x la gestion de l'aire éducative : étudier le site et son territoire, définir les objectifs pour l'aire éducative, définir des actions concrètes et réalisables, évaluer les actions, demander la labellisation par l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

(*) : la mission EDD et le groupe régional des aires éducatives (GRAE) pourront accompagner l'école ou l'établissement dans l'identification de potentielles structures accompagnatrices

(**) : l'école doit avoir évalué le coût prévisionnel de la démarche et envisagé des sources de financement (autofinancement, subventions par une ou des collectivités territoriales...)

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : échanger avec un professionnel de la culture scientifique.

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances.

Modalités de financement

(se reporter à la page 16 « Précisions budgétaires »)

Attribution en euros : OUI

Le Jeune Ballet Toulouse Occitanie

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : JBTO

Domaine

Danse

Partenaire

Centre chorégraphique
James Carlès Toulouse

Contact

Michel Barreiros
chargé de mission Danse,
Arts du Cirque
michel.barreiros@ac-toulouse.fr

Cathy Feybesse
conseillère pédagogique
départementale EPS
catherine.feybesse@ac-toulouse.fr

Public cible

école
Public

Effectif

le nombre de classes dépend
de la capacité du lieu d'accueil
et de la forme chorégraphique
proposée

Lieux

école

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

Danseurs du JBTO
Centre chorégraphique
James Carlès - Toulouse



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/le-junior-ballet-toulouse-occitanie-jbto-centre-choregraphique-james-carles>

Le projet

Les jeunes danseurs en formation au Junior Ballet Toulouse Occitanie (JBTO), cellule d'insertion professionnelle liée au centre chorégraphique James Carlès (Toulouse), proposent de venir dans les écoles pour présenter des œuvres chorégraphiques du répertoire et de faire pratiquer la danse aux élèves à la suite de la représentation.

La thématique retenue est « 10 portraits féminins pour dépasser les stéréotypes féminins/masculins ».

La démarche

Étape 1 (en visioconférence, à destination des enseignants, décembre)

x réunion d'information pour les équipes, en visioconférence, 1 heure.

Étape 2 (dans l'école, janvier - mai)

x préparation des élèves à la représentation ;

x accueil du Junior Ballet Toulouse Occitanie dans l'école pour une représentation (journée ou demi-journée) ;

x accompagnement de l'atelier pour les élèves par le JBTO ;

x exploitation des pistes pédagogiques par les équipes ;

Étape 3 (bilan de l'action, juin)

x bilan du projet par questionnaire ou sondage.
Retour et partage d'expérience.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / appréhender des œuvres et des productions artistiques.

Pratiquer (les pratiques) : utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique et culturel.

Modalités pratiques

Mise à disposition d'un espace pour la présentation chorégraphique (entre 70m² et 120m²) et du matériel de diffusion du son par l'école.

Pour le spectacle : entre 3 et 6 classes par représentation soit entre 90 et 200 élèves.

Pour l'atelier de pratique : 1 classe soit entre 20 et 35 élèves

Modalités de financement

À la charge de l'école :
frais de transports du JBTO pour les écoles en ehors de Toulouse et sa périphérie

Interprète Ton Haka !

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : IT'HAKA

Domaines

Danse/Musique

Partenaires

Plateforme des ADDAS

Contact

Michel Barreiros
chargé de mission Danse,
Arts du Cirque
michel.barreiros@ac-toulouse.fr

Christelle Zucchetto
chargée de mission musique
christelle.zucchetto@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Public cible

école
Public

Effectif

non limité

Lieux

école

Période

octobre 2021 à juin 2022



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/interprete-ton-haka>

Le projet

En lien avec la Coupe du Monde de Rugby 2023, le projet Interprète Ton Haka (IT'HAKA) propose d'associer deux disciplines artistiques : la danse et la musique.

Ce projet interdisciplinaire permet aux établissements volontaires de proposer LEUR Haka. Il engage des classes dans une découverte de l'interaction entre le corps, le geste, la voix et le rythme.

Ce projet est l'occasion de dépasser les stéréotypes de genre sur les activités chorégraphiques. It'Haka participe et contribue au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève.

La démarche

Étape 1 (en visioconférence, à destination des enseignants, novembre)

x réunion d'information pour les équipes et lancement du projet, en visioconférence, 1 heure.

Étape 2 (février)

x suivi et accompagnement du projet.

Étape 3 (mai)

x retour des productions (captation vidéo)

Chaque classe participante s'engage à créer une chorégraphie originale réinventant le Haka traditionnel pour laquelle voix, geste et rythme sont associés. Il s'agit pour les élèves de rechercher, définir, expérimenter individuellement et collectivement autour d'une création et d'en proposer une interprétation collective. Ce projet met en œuvre une démarche de création chorégraphique et musicale (vocale et percussive). Chaque classe présente « son » haka sous un format numérique (vidéo) qui n'excède pas trois minutes et réalise un support écrit, fruit du travail collectif des élèves, matérialisant la démarche de création engagée, précisant les choix artistiques retenus et proposant deux ou trois pistes d'amélioration.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création / s'intégrer dans un processus collectif / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités de financement

(se reporter à la page 16 « Précisions budgétaires »)

Attribution en euros : OUI

Illustrer la science

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : ILS

Domaines

Culture scientifique, technique et industrielle

Partenaire

IRES, CNRS
Université Paul Sabatier - UT3

Contact

Karine Bichet-Ramon
chargée de mission CSTI
karine.ramon@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Public cible

école
à partir du CM
Public

Effectif

non limité

Lieux

école
éventuellement sites du référent
scientifique

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

référent scientifique



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/illustrer-la-science-0>

Le projet

« Illustrer la science » est un projet collaboratif de culture scientifique et technique. Il s'inscrit dans la lignée de ceux qui ont été portés depuis 2011 avec la construction du tableau périodique, le cabinet des curiosités, la chimie au cœur des sciences et, en 2020, de l'élément chimique à l'objet du quotidien.

Chaque classe participante se voit attribuer un thème, réalise une recherche documentaire sur le sujet et fait le choix d'une illustration plastique. La recherche est matérialisée par un document qui décrit l'aspect scientifique, le replace dans son contexte historique et social, explique les choix artistiques.

Le travail est conduit avec l'appui d'un scientifique référent avec lequel les classes sont mises en relation lors du 1^{er} trimestre. En fin d'année scolaire, des représentants élèves de chaque classe sont invités à présenter oralement les productions plastiques et expliquer leur démarche lors d'un colloque d'élèves.

La démarche

Étape 1 (en présentiel ou en visio conférence, à destination des enseignants, octobre-novembre)

x réunion d'information des enseignants porteurs de projet, attribution des thèmes.

Étape 2 (en classe, novembre - avril)

x travail de recherche avec l'appui d'un scientifique référent et production plastique.

Étape 3 (dans un lieu extérieur à l'école, mai)

x colloque scientifique des élèves.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec des scientifiques.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissance / mobiliser ses savoirs et ses expériences / exprimer un jugement critique.

Modalités pratiques

Parallèlement au dépôt du projet sur l'application ADAGE, le porteur de projet choisit un thème en répondant au formulaire en ligne Illustrer la science (https://ppe.orion.education.fr/academie/itw/answer/zxe_F63Y6CEyGwSyEi4bAQ)

Modalités de financement

À la charge de l'école :
le budget de fonctionnement et les déplacements des élèves.

Attribution en euros : NON

Ateliers science et livres

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : ASL

Domaines

Culture scientifique, technique et industrielle/Littérature

Partenaires

association Délires d'encre

Contact

Karine Bichet-Ramon
chargée de mission CSTI
karine.ramon@ac-toulouse.fr

Nicolas Massas,
Mathilde Chaumont
contact@deliresdencre.org

conseillers pédagogiques
départementaux

Public cible

école
à partir du CM
Public

Effectif

non limité

Lieux

école

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

médiateurs scientifiques
de l'association Délires d'encre



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/illustrer-la-science-0>

Le projet

Les sciences et la littérature sont des outils indispensables pour comprendre le monde qui nous entoure. La manipulation, l'expérimentation permettent de rendre plus concrètes et ludiques certaines notions.

Le livre offre un cadre idéal pour se documenter, s'évader, se projeter. Les débats, quant à eux, permettent de rendre les élèves plus acteurs, plus citoyens et, ainsi, apporter de nouveaux éclairages et points de vue sur une situation. Ils développent des qualités d'expression orale, d'argumentation et d'écoute.

Les « ateliers science et livres » proposent de mettre en synergie la science et le livre pour un enrichissement mutuel. Cette association vise la transversalité des savoir-faire, le développement de la curiosité par la découverte et l'aventure et propose de cultiver l'envie d'apprendre et de comprendre. Lors des ateliers, le travail de groupe est privilégié afin de favoriser les échanges, les débats et la solidarité afin de travailler sur le savoir-être.

La démarche

× choisir un atelier dans le catalogue : <http://www.deliresdencre.org/espace-enseignants/sciences-et-litterature/> ;

× définir l'atelier choisi, la date et l'heure de l'atelier avec les médiateurs (05 61 00 59 97), mi-octobre ;

× commencer le projet autour de la venue du médiateur.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec des scientifiques.

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif / réfléchir sur sa pratique.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / exprimer un jugement critique / mobiliser ses savoirs et ses expériences / exprimer un jugement critique.

Modalités de financement

À la charge de l'école :

frais inhérents à la venue du médiateur (170€ la demi-journée, 300€ la journée, frais kilométriques), matériel à prévoir suivant l'atelier choisi (20€ la demie-journée, 30€ la journée).

Attribution en euros : NON

Festival Terre d'Ailleurs

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : FTA

Domaine

Culture scientifique, technique et industrielle

Partenaires

association Délires d'encre
Muséum d'Histoire Naturelle - Toulouse

Contact

Karine Bichet-Ramon
chargée de mission CSTI
karine.ramon@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Public cible

école
à partir du CE1
Public

Effectif

limité à 16 classes
1 à 2 classes retenues
par établissement

Lieux

école
Muséum d'histoire naturelle - Toulouse

Période

25 et 26 novembre 2021

Intervenant

intervenants du Festival Terres d'ailleurs



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/illustrer-la-science-0>

Le projet

Terres d'Ailleurs est un festival à la croisée de plusieurs mondes : les sciences, l'exploration, la littérature de voyage, l'art...

Organisé en partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle à Toulouse en ses lieux, il est accessible à tous et gratuit.

Durant ce festival de cinq jours de rencontres à destination du grand public, deux journées sont dédiées aux scolaires. Lors des rendez-vous annuels Terres d'Ailleurs, les écoles de la région Occitanie ont la possibilité de rencontrer de frands aventuriers et explorateurs.

Ces rencontres scolaires font partie intégrante de projets menés par les enseignants en amont et en aval de l'action. Elles permettent un approche pédagogique et originale des sciences à travers des supports tels que le livre, la vidéo ou encore la photographie.

La démarche

× choisir un intervenant à l'aide du document biographique : <http://www.deliresdencre.org/espace-enseignants/terres-dailleurs/> ;

× préparer le projet pédagogique autour de la profession et des travaux de l'intervenant en prenant en compte les connaissances, la pratique et la rencontre ;

× commencer le projet autour de la venue de l'intervenant ;

× 25 et 26 novembre 2021 - rencontre avec l'intervenant pendant la demi-journée au Muséum d'Histoire Naturelle - Toulouse. La deuxième partie de la journée est dédiée à la visite des expositions permanente ou temporaire présentées par les médiateurs du Muséum ainsi qu'à des lectures dispensées par les médiathécaires du Muséum.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec des scientifiques.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / exprimer un jugement critique.

Modalités de financement

À la charge de l'école:
déplacement des élèves (Muséum d'Histoire Naturelle - Toulouse)
et repas

Attribution en euros : NON

Scientilivre

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : SCIENTILIVRE

Domaines

Culture scientifique, technique et industrielle/Littérature

Partenaires

association Délires d'encre

Contact

Karine Bichet-Ramon
chargée de mission CSTI
karine.ramon@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Élise Desplas
association Délires d'encre
edesplas@deliresdencre.org

Public cible

école
à partir du CM
Public

Effectif

non limité

Lieux

établissement scolaire

Période

mars 2022

Intervenant

auteurs du Festival Scientilivre



Pour en savoir plus

<http://www.deliresdencre.org/espace-enseignants/scientilivre/>

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/scientilivre-2021>

⚙️ Le projet

Scientilivre est un festival de découverte et sensibilisation aux sciences et à la lecture. Accessible à tous, il se déroule en deux temps avec des rencontres scolaires en semaine et des rencontres grand public le temps d'un week-end.

Lors des rendez-vous annuels Scientilivre, les écoles ont le plaisir d'accueillir de grands auteurs scientifiques. Ces rencontres s'intègrent dans des projets menés par les enseignants. Elles permettent une approche pédagogiques et originale de la lecture scientifique.

📄 La démarche

- × choisir un auteur à l'aide du document biographique disponible sur le site : <http://www.deliresdencre.org/espace-enseignants/scientilivre/> ;
- × contacter l'association pour toute réservation de créneaux et pour le choix de l'auteur (05 61 00 59 97), mi-octobre ;
- × préparer le projet pédagogique (exposé, lecture, pièce de théâtre, conte...) autour des ouvrages de l'auteur en prenant en compte les connaissances, la pratique et la rencontre. L'association Délires d'encre peut vous aider dans cette étape importante de l'organisation.
- × commencer le projet autour de la venue de l'auteur.
L'auteur rencontre une classe à la fois, dans la limite de deux classes par demi-journée.

🎯 Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec des scientifiques.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences / Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / exprimer un jugement critique.

€ Modalités de financement

À la charge de l'école :
participation à la venue de l'auteur (195€ la demi-journée, 280€ la journée)

Attribution en euros : NON

Les défis solaires

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PSODS

Domaine

Culture scientifique, technique et industrielle

Partenaires

Cité de l'Espace - Toulouse Planète Sciences Occitanie

Contact

Vincent Lavanant
chargé de mission CSTI
vincent.lavanant@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Planète Sciences Occitanie
occitanie@planete-sciences.org

Public cible

école
à partir du CM
Public

Effectif

non limité
classe ou groupe de projet

Lieux

école
Cité de l'Espace - Toulouse
(rencontres régionales)
Département (à voir
avec correspondants locaux)

Période

octobre 2021 à mai 2022

Intervenant

suiveurs bénévoles



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/planete-sciences-occitanie-defis-solaires>

Le projet

Les défis solaires offrent un moyen de mieux comprendre, dans le domaine de l'énergie en général et du transport en particulier, quelles sont les interdépendances entre les grands enjeux planétaires contemporains et donc d'agir en toute connaissance de cause pour mener à bien une réflexion constructive sur la transition énergétique.

Cette opération est non seulement un défi lancé aux scolaires pour réaliser un véhicule modèle réduit fonctionnant à l'énergie solaire et participer à une course en fin d'année scolaire, mais aussi un prétexte à travailler sur notre consommation d'énergie au quotidien (connaissance des différentes formes de production d'énergie - fossiles, nucléaires et renouvelables - qui ont toutes leurs avantages et leurs inconvénients et s'interroger sur comment mieux consommer).

Ces modèles de véhicules solaires établissent un trait d'union entre les transports et les énergies renouvelables.

La démarche

Journée d'information des enseignants en début de projet, suivi des projets via un blog dédié, rencontres des projets finalisés à la Cité de l'Espace à Toulouse (généralement en mai de l'année en cours) ou rencontres départementales dans de nombreux départements de la région Occitanie.

- × les « DÉFIS SOLAIRES - Véhicules filoguidés » s'adressent principalement à des élèves de cycle 3 et 4 qui devront, à partir de cellules solaires, d'un condensateur et d'un moteur électrique fournis, concevoir et réaliser un petit véhicule mû uniquement par l'énergie solaire ;
- × Les « DÉFIS SOLAIRES - Véhicules radiocommandés » s'adressent principalement à des élèves de collège et de lycée qui devront réaliser, toujours en équipe, un véhicule radiocommandé selon un protocole précis. Les lycées sont invités à apporter leur « propre touche » à des véhicules de mêmes caractéristiques générales. Place à l'expérimentation et à l'innovation ! (*)

(*) L'énergie utile au fonctionnement et au déplacement des véhicules doit être exclusivement solaire. Ces véhicules devront respecter le cahier des charges afin de se mesurer entre eux selon leurs catégories lors des courses proposées.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer des sites en rapport avec le soleil (Four solaire du CNRS d'Odeillo, de Font Romeu, la centrale Thémis...).

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'insérer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel / exprimer un jugement critique.

Modalités de financement

À la charge de l'école :
adhésion à Planète Sciences Occitanie (50€), déplacements des élèves, achat éventuel de matériel

Attribution en euros : **NON** —

Trophées de robotique

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PSOTDR

Domaine

Culture scientifique, technique et industrielle

Partenaires

Cité de l'Espace - Toulouse
LAAS
Planète Sciences Occitanie

Contact

Vincent Lavanant
chargé de mission CSTI
vincent.lavanant@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Planète Sciences Occitanie
occitanie@planete-sciences.org

Public cible

école
à partir du CM
Public

Effectif

15 groupes de jeunes de 7 à 18 ans
regroupés en équipes de 2 jeunes
(1 pilote/1 co-pilote)

Lioux

école
Cité de l'Espace - Toulouse

Période

octobre 2021 à mars 2022

Intervenant

animateurs Planète Sciences
et partenaires experts
et chercheurs en robotique



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/les-trophees-de-robotique-concourir-en-mars-2020-la-cite-de-l-espace>

Le projet

Faire participer vos élèves aux Trophées de robotique, un projet d'équipe et pédagogique pour découvrir les domaines de la robotique : mécanique, électricité, informatique et électronique.

Nul besoin d'être un spécialiste de la robotique, novice ou initié, ce concours est ouvert à tous !

Créez votre robot et valorisez votre projet en relevant des défis lors des rencontres en mars 2022 à la Cité de l'Espace à Toulouse.

La démarche

Pendant 6 mois, les équipes conçoivent et construisent un robot filoguidé suivant le cahier des charges fourni lors de l'inscription et ainsi mènent leur projet à terme. Chaque année, le thème se renouvelle.

Durant la phase de réalisation, les participants ont la possibilité de poser des questions et demander des précisions sur le règlement du concours par l'intermédiaire du site internet ou par téléphone auprès du suiveur régional. Sur demande, un suivi technique local peut être envisagé pour les équipes qui participent pour la première année au concours.

Échanges de pratique et valorisation du projet via un site internet dédié : <https://www.tropheesderobotique.fr/>

Un temps dédié à la Cité de l'Espace à Toulouse permet de valoriser les projets et favorisent des rencontres avec des experts et chercheurs en robotique. Chaque rencontre est un moment pendant lequel sont organisées des animations robotiques, des démonstrations de nouvelles technologies et une conférence donnée par un expert en robotique.

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec des experts, des scientifiques.

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'appropriier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel/ exprimer un jugement critique.

Modalités de financement

À la charge de l'école :
adhésion à Planète Sciences Occitanie (50€), déplacements des élèves, achat éventuel de matériel.

Attribution en euros : NON

Un Ballon Pour L'école

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PSOBPE

Domaine

Culture scientifique, technique et industrielle

Partenaires

Centre National d'Études Spatiales - CNES Planète Sciences Occitanie

Contact

Vincent Lavanant
chargé de mission CSTI
vincent.lavanant@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Planète Sciences Occitanie
occitanie@planete-sciences.org

Public cible

école
à partir du CM
Public

Effectif

classe ou groupe de projet

Lieux

école

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

suiveurs bénévoles



Pour en savoir plus

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/cnes-ressources-pour-les-projets-de-classe>

Le projet

L'opération « Un Ballon pour l'École » consiste à mettre à disposition des établissements scolaires des ballons (chaînes de vol) afin de permettre aux élèves de concevoir et réaliser des nacelles expérimentales qui seront embarquées sous ces ballons atmosphériques.

Ces nacelles, prétexte à l'initiation des jeunes aux sciences, aux techniques, à la démarche expérimentale et au développement d'un projet en équipe, sont le fruit du travail des élèves. L'opération vise la réalisation de projets de culture scientifique, technique et industrielle.

La démarche

- × les nacelles expérimentales sont préparées au cours de l'année scolaire et les lâchers des ballons auront lieu avant la fin de l'année scolaire, sous la responsabilité de personnes habilitées ;
- × l'opération se déroule sous l'égide du CNES. Le suivi des projets et le matériel de lâcher (chaîne de vol et hélium) sont, dans la plupart des cas, financés par le CNES. Les établissements scolaires n'ont à leur charge que la conception et la réalisation de la nacelle expérimentale ;
- × les ballons sont généralement des modèles « 1200g » (masse de l'enveloppe vide). L'altitude moyenne avant éclatement est de 28 km pour une charge utile de 1,8 kg et une durée de vol de l'ordre de 2 à 3 heures ;
- × l'élaboration de la charge utile d'un ballon expérimental permet la mise en œuvre d'un travail collectif de recherche, d'étude et de réalisation technique restant simple ;
- × Les thèmes possibles à aborder durant le projet : connaissance de l'atmosphère, électronique - électricité - mécanique, informatique, cartographie, télédétection, météorologie, étude de différents ballons (fonctionnement, technologie, trajectoires, principes physiques liés à leur mode d'évolution, histoire de l'aviation)...

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité scientifique et son plaisir à rencontrer / échanger avec des scientifiques.

Pratiquer (les pratiques) : mettre en œuvre un processus de création / concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / mobiliser ses savoirs et ses expériences / exprimer un jugement critique .

Modalités de financement

À la charge de l'école :
200€ (participation au projet incluant l'adhésion à Planète Sciences Occitanie), déplacements des élèves selon les lieux de lâcher (si autre que l'établissement scolaire), achat de matériel.

Attribution en euros : **NON**

Parcours Urbain Citoyen

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : PUC

Domaine

Patrimoine

Partenaire

Direction du Patrimoine
Mairie de Toulouse - Toulouse
Métropole Archives municipales -
Toulouse

Contact

Anne-Laure Jover
chargée de mission patrimoine
anne-laure.jover@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Alexandre Lafon
chargé de mission Pôle civique
alexandre.lafon@ac-toulouse.fr

Public cible

école
à partir du CM
Public

Effectif

5 classes

Lieux

école
mairie de Toulouse
Archives Municipales - Toulouse
Lieux de mémoire - Toulouse

Période

octobre 2021 à juin 2022

Intervenant

Direction du Patrimoine
Archives municipales

Le projet

Le Parcours Urbain Citoyen se donne pour objectif l'étude de la République et ses valeurs à travers le patrimoine toulousain.

Ce parcours permet de renforcer la mise en œuvre du parcours citoyen et du parcours d'éducation artistique et culturelle en cycle 3. Il s'adresse, pour sa première édition, à 5 classes de cycle 3.

Les séquences de travail en classe sont néanmoins accessibles sous la forme de ressources pédagogiques en ligne.

Les enseignants non-inscrits à ce parcours ont la possibilité de travailler en autonomie sur l'une des séquences proposées.

La démarche

Le projet s'inscrit dans le cadre des Parcours Citoyen et Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Il a vocation à être interdisciplinaire, en lien avec les programmes. À partir des visites, séquences et interventions proposées dans le cadre du parcours, l'équipe éducative amène les élèves à produire un travail de restitution sur la République et ses valeurs à travers le patrimoine de la ville de Toulouse.

Étape 1 • Les symboles, principes et valeurs de la République à Toulouse

× intervention en classe d'un médiateur du Patrimoine (Direction du Patrimoine de la Ville de Toulouse) puis visite de l'Hôtel de Ville réalisée en autonomie par l'enseignant.

Étape 2 • L'évolution de la toponymie de la ville de Toulouse de la Révolution à nos jours et l'élaboration progressive de la République à Toulouse

× séance sur les lieux de pouvoirs à Toulouse, réalisée par l'enseignant de la classe ou lors d'une visite. La classe est ensuite reçue aux Archives Municipales de Toulouse pour travailler sur les plans de la ville.

Étape 3 • Les lieux de mémoire toulousains attachés aux conflits du XX^e siècle

× l'objectif de cette séquence est de comprendre quels sont les lieux de mémoire de l'espace toulousain attachés aux conflits du XX^e siècle. (visite virtuelle ou sur le terrain)

Étape 4 • Travail, en classe, de restitution du projet

× la restitution du projet élaborée par les élèves peut faire appel à des domaines variés : littérature, arts plastiques, musique, théâtre...

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / échanger avec un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture / identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

Pratiquer (les pratiques) : concevoir et réaliser la présentation d'une production / s'intégrer dans un processus collectif.

S'approprier (les connaissances) : mettre en relation différents champs de connaissances / utiliser un vocabulaire approprié / mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

Modalités de financement

À la charge de l'école :
les déplacements des élèves et l'achat de matériel éventuel nécessaire au travail de restitution du projet.

Attribution en euros : NON

Partager, échanger, créer à partir de l'œuvre de Claude Nougaro

Nomenclature à renseigner dans ADAGE : NOUGARO

Domaine

Littérature

Partenaires

Association Claude Nougaro

Contact

Christophe Pham-Ba
chargé de mission Littérature
christophe.pham-ba@ac-toulouse.fr

conseillers pédagogiques
départementaux

Jean-Marie Alsina
association Claude Nougaro
toulouseals@gmail.com

Public cible

école
à partir du CM1
Public

Effectif

1 classe retenue
par école

Lieux

école

Période

janvier 2022 à juin 2022

Intervenant

Jean-Marie Alsina
animateur membre de l'association

Le projet

L'œuvre de Claude Nougaro ouvre des portes sur la création artistique. Se pencher sur cette œuvre est une invitation à lire, écouter, dire, écrire, danser, chanter, dessiner... À travers l'œuvre de cet artiste emblématique peut s'opérer une mise en relation des arts, de la musique et des lettres, propice à des projets interdisciplinaires.

Le déroulement

Durant deux heures, Jean-Marie Alsina, animateur membre de l'association, met en place différentes situations : découverte, écoute attentive, moments d'échanges, lectures à voix haute, jeux d'écriture, créations individuelles, créations collectives... Les ateliers s'appuient sur les textes choisis en concertation avec les enseignants dont la présence est obligatoire durant toute l'intervention.

Les ateliers débuteront après les vacances d'hiver 2022.

Les ateliers s'appuient sur des textes choisis parmi les propositions suivantes :

- × Nougaro, toutes les musiques mais surtout le jazz ;
- × Nougaro, le motsicien (la passion pour les mots et la langue française) ;
- × Du Nougarat des villes au Nougaro des champs (la ville source d'inspiration) ;
- × Nougaro, humaniste (un plaidoyer pour une réconciliation entre les hommes et avec notre terre mère) ;
- × Nougaro, « depuis l'enfance, dessin et danse » ;
- × Nougaro, de la Garonne à la rivière des Corbières (au fil de l'eau...) ;
- × Nougaro, conteur et fabuliste (sur les pas d'Esopé et Jean de la Fontaine à la découverte des fabulistes d'aujourd'hui).

Les objectifs de formation de l'EAC

Fréquenter (les rencontres) : cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres / appréhender des œuvres et des productions artistiques / faire découvrir l'univers poétique d'un artiste au chant pluriel (auteur, interprète, compositeur, acteur, danseur, plasticien...).

Pratiquer (les pratiques) : s'intégrer dans un processus collectif / favoriser l'expression orale et écrite, susciter l'expression orale et écrite, susciter la curiosité, solliciter l'imagination à travers des jeux d'écriture.

S'approprier (les connaissances) : exprimer une émotion esthétique et un jugement critique / utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.

Modalités de financement

Attribution en euros : **NON**

Appels à projets EAC d'initiative locale

DAAC - ACADÉMIE DE TOULOUSE

Précisions budgétaires pour les projets financés par le rectorat de l'académie de Toulouse

Le nombre de candidatures à des projets identifiés (avec ou sans sollicitations de moyens budgétaires) ou de propositions de projets d'initiative locale n'est pas limité. Cependant, et afin de permettre les arbitrages académiques et départementaux dans l'allocation des moyens pouvant être attribués, les règles suivantes sont instituées :

- le montant total des subventions pouvant être sollicitées par une **école publique** dans le cadre de l'appel à projet ADAGE est de **500 €** pour **l'ensemble des projets déposés**.
- les dotations tiendront compte de l'évaluation des dossiers (par la DAAC, les corps d'inspections et les IA-DASEN) et de la nécessité de partager l'enveloppe académique entre toutes les écoles.
- la demande de subvention ne pourra excéder **50% du budget global** du projet. Un **co-financement** est à envisager pour la mise en œuvre du projet.

Les subventions attribuées aux écoles pour des projets partagés avec des collèges (projets de cycle 3) seront versées aux collèges concernés.

Les subventions attribuées aux écoles pour des projets sans lien avec le second degré seront, conformément à la réglementation, versées au collège de secteur de chaque école. Une convention liant la DSDEN, la mairie et le collège devra être mise en place. Le modèle de cette convention sera fourni en même temps que la notification d'attribution de la subvention.

Projets EAC d'initiative locale - Cahier des charges

Nomenclature
à renseigner obligatoirement
dans ADAGE dans la partie
Titre du projet

PIL-Titre du projet

Les projets retenus devront satisfaire
tous les critères suivants

→ **Le projet s'inscrit dans :**

- au moins un des axes prioritaires de l'EAC (chanter, lire, regarder, s'exprimer à l'oral, développer son esprit critique)
- EAC/EDD, culture occitane, EAC/Citoyenneté.

→ **Le projet :**

- est interdisciplinaire (au moins deux disciplines) ;
- est co-construit avec un ou plusieurs partenaires (prioritairement du territoire local) ;
- présente une démarche pédagogique de qualité qui combine obligatoirement les trois piliers de l'EAC : fréquenter, pratiquer, s'approprier ;
- selon des situations variées et des modalités diversifiées, implique l'élève dans une dynamique individuelle et collective : d'expérimentation, d'exploration, de recherche, de création ;
- construit une pratique réflexive chez l'élève (retour d'expérience...) ;
- vise des objectifs de formation pour l'élève, à partir des programmes d'enseignement et du référentiel d'EAC (objectifs de formation, compétences spécifiques) ;
- propose un ou plusieurs temps de restitution, valorisation au-delà des élèves impliqués ;
- s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève ;
- est inscrit dans le volet culturel du projet d'établissement ou projet d'école.

**Le projet est obligatoirement co-financé.
La demande de subvention académique, en euros,
ne dépassera pas 50% du budget total.**

Projets EAC d'initiative locale en lien avec l'EDD - Cahier des charges

Nomenclature
à renseigner obligatoirement
dans ADAGE dans la partie
Titre du projet

PIL EDD - Titre du projet

Les projets retenus devront satisfaire tous les critères de l'EAC et les critères spécifiques à l'EDD

→ Le projet EDD :

- est interdisciplinaire, voire s'inscrit dans un projet global d'établissement ;
- s'appuie sur un partenaire, notamment de culture scientifique ;
- intègre des démarches pédagogiques convergeant vers les trois piliers de l'EAC :
 - × rencontres avec les partenaires (particulièrement de culture scientifique)
 - × pratiques engageant l'action des élèves et des éco-délégués
 - × connaissances en lien avec les réflexions de développement durable
- s'inscrit dans le parcours citoyen de l'élève et le parcours d'éducation artistique et culturelle ;
- vise à développer l'esprit critique des élèves.

**Le projet est obligatoirement co-financé.
La demande de subvention académique, en euros,
ne dépassera pas 50% du budget total.**



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

www.ac-toulouse.fr